

DROITS D'INSCRIPTION ANNUELS				
Code	Type d'activité	Plancher	Plafond	Taux d'effort
T1 – Coll	Ateliers collectifs ¹	137 €	191 €	11%
T2 – C	Cirque ou activité animée par un prestataire	137 €	191 €	11%
T3 – Coll +	Double atelier collectif et plus	226 €	304 €	18%
T4 – Instru	Cursus instrumental ¹	351 €	459 €	27%
T5 – Instru2	Double instrument	644 €	803 €	47%
	QF Plancher mensuel			QF Plafond mensuel
	370 €			1 700 €

Au résultat de l'application du taux d'effort peut s'ajouter selon les cas concernés :

- Majoration de 40% adulte ² avec plafond à 884€
- Majoration de 30 % hors territoire avec plafond à 884€

Les 2 majorations sont cumulables avec plafonnement à 884€

Calcul du montant des droits d'inscription : QF* taux d'effort (dans la limite des planchers et plafonds)

Application prioritaire du QF CAF, à défaut le QF mensuel impôt (avis d'imposition N-2) est appliqué.

LOCATION D'INSTRUMENT		A l'année	En 3 fois
Caution	Caution encaissée en début de location, restituée en fin de location après révision chez un professionnel à la charge du locataire (selon modalités fixées sur le contrat)	70,00 €	
Location	Le paiement se fera en 3 fois	132,00 €	44,00 €

¹ **Cursus instrumental :** Cours instrumental 30' (40' pour cycle 2 et 3)
+ Formation musicale + Pratique collective

Ateliers collectifs : pratiques collectives seules, Fm seule, Eveil ou ateliers découvertes, Danse, etc...

² **Adulte :** 18 ans et plus à la date de la rentrée scolaire

Pour les étudiants de 18 à 25 ans (avec justificatif) : maintien du tarif de base



L'option de facturation (en 1 fois ou en 8 fois) est valable toute l'année scolaire et pour tous les membres de la famille. Il n'est pas possible de changer en cours d'année